

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Cascades)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **20 avril 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 965 749, propriété de monsieur Guy d'Auteuil.

Cette demande consiste à permettre un ratio de 1 case de stationnement par logement, soit un nombre total de trois cases pour l'immeuble sis aux 1370-1380, avenue Raymond, suite à l'ajout d'un troisième logement à une habitation bifamiliale, alors que l'article 19.9.2 du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe un ratio de 1,5 case de stationnement par logement pour une résidence de plus d'un logement.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 20 avril 2020.

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2020



Me Isabelle Leroux, ll.m.
Greffière adjointe